



Info Servion

Information périodique de la Municipalité

Août 2018

AVIS DE RESTRICTION DE CONSOMMATION D'EAU



En raison des conditions atmosphériques exceptionnelles et persistantes et sur demande de l'AIESFE (Association intercommunale de distribution d'eau de Servion – Jorat-Mézières – Essertes), la Municipalité se voit contrainte d'édicter un avis de restriction de consommation d'eau **avec effet immédiat.**

Sont interdits :

- *l'arrosage des pelouses, gazons et jardins au moyen d'un jet automatique*
- *le remplissage des piscines*
- *le lavage des voitures*

Un avis de levée de la restriction sera apposé aux piliers publics de la commune et sur le site www.servion.ch dès que le niveau des sources le permettra.

Bornes hydrantes :

Le soutirage de l'eau aux bornes hydrantes est strictement interdit, cas exceptionnels réservés relevant de la compétence municipale.



INVITATION A LA POPULATION

La Municipalité a le plaisir de vous convier à une séance d'information

le jeudi 20 septembre 2018 à 20 heures

à la salle communale.

(Rte de Servion n° 4 à 1080 Les Cullayes – à proximité du café du Raisin)

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux, nous vous prions de croire, chères citoyennes et chers citoyens, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Municipalité





INTERDICTION DES FEUX EN FORÊTS



En raison de la sécheresse prononcée qui sévit actuellement, le risque d'incendie de forêt est particulièrement important.

En conséquence, et en application de la loi forestière, le Département du territoire et de l'environnement a pris la décision d'interdire tout feu ou barbecue en forêt à moins de 10 mètres des lisières. Cette décision, qui concerne l'intégralité du territoire vaudois, est applicable immédiatement et jusqu'à nouvel avis. Par ailleurs, les allumettes, cigarettes ou mégots doivent être soigneusement éteints avant d'être jetés dans une poubelle.

AVIS DE TRAVAUX DU 13 AU 17 AOUT 2018 SUR LE CHEMIN DU CENTRE ET LE PARKING DU TILLEUL

Les travaux permettant la pose de la couche de roulement en enrobé bitumineux (tapis) impliqueront les restrictions de circulation suivantes :

Fermeture complète :

- **du parking du Tilleul** : du mardi 14 août à 05h00 au vendredi 17 août à 18h00
- **du Chemin du Centre** : du jeudi 16 août à 05h00 au vendredi 17 août à 18h00

Durant ces fermetures, les véhicules pourront être stationnés le long de la branche nord-est du Chemin du Centre, sur la parcelle communale, conformément à la signalisation mise en place.

L'accès piétonnier aux bâtiments sera garanti.

Les dates annoncées peuvent être modifiées en fonction des conditions météorologiques. Il est donc impératif que vous vous conformiez à la signalisation de chantier.

Pour toute question, les entreprises suivantes peuvent être contactées :

- | | |
|--|---------------|
| ✓ Entreprise adjudicatrice des travaux : Jean Weibel SA, M. Brandt | 026 667 23 17 |
| ✓ Direction des travaux : NPPR Ingénieurs et Géomètres SA, M. Probst | 021 905 15 88 |
| ✓ Municipalité : M. Boand | 078 904 42 34 |

